

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Bernard, Claude. - Cas d'atrophie partielle de la moelle épinière coïncidant avec une atrophie des racines antérieures correspondantes et avec une paralysie du mouvement volontaire dans les membres postérieurs, observé chez un jeune agneau**

*In : Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales, 1849 (1850), t. 1, p. 120-121*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?clber018>

oblitéré auprès de son origine, l'urine s'est accumulée peu à peu dans le bassin et a fait disparaître la presque totalité des substances rénales. M. Rayet a figuré plusieurs exemples remarquables de cette altération des reins chez l'homme; il n'en mentionne qu'un seul exemple chez le chien, animal qui semble être atteint de cette affection moins fréquemment que l'homme. (4 août.)

2° COÏNCIDENCE DE PLUSIEURS MALADIES GRAVES DE NATURE DIFFÉRENTE;

par M. TAILHÉ.

La plupart des maladies, lorsqu'elles se prolongent, amènent presque toujours le développement d'autres affections, qui viennent compliquer et aggraver la maladie primitive. Ainsi, M. Tailhé a pu constater, dans le service de M. Rayet, chez un homme de 46 ans: 1° une paraplégie sans autre lésion qu'une injection veineuse de la portion lombaire de la moelle; 2° un rétrécissement de l'orifice pylorique, sans ulcération des parois de l'estomac; 3° deux poches acéphalocystiques contenant des échinocques développés dans le lobe gauche du foie, poches qui, pendant la vie, faisaient croire à l'existence de tumeurs cancéreuses; 4° une cystite; 5° une urétrite avec de petits dépôts pseudo-membraneux dans l'urètre; 6° enfin, un favus, existant sur le cuir chevelu et les membres supérieurs.

Cet homme était paraplégique depuis six années. Il avait abusé des plaisirs vénériens. Ollivier (d'Angers) attribue la paraplégie, dans ces circonstances, à la congestion qui a lieu, pendant le coït, dans les organes respiratoires, et par suite, dans le rachis et dans la moelle épinière. L'accumulation et la stagnation fréquente du sang dans ce centre nerveux et à l'entour amènent peu à peu la paralysie.

L'étude des cas complexes comme celui qui précède mériterait d'être faite avec soin, car si elle est difficile, elle est en même temps pleine d'intérêt. (4 août.)

3° CAS D'ATROPHIE PARTIELLE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, AU NIVEAU DE SON RENFLEMENT LOMBAIRE, COÏNCIDANT AVEC UNE ATROPHIE DES RACINES ANTÉRIEURES CORRESPONDANTES ET AVEC UNE PARALYSIE DU MOUVEMENT VOLONTAIRE DANS LES MEMBRES POSTÉRIEURS, OBSERVÉ CHEZ UN JEUNE AGNEAU; par M. DAVAINE.

« M. Rayet a dû à l'obligeance de M. Lallemand de pouvoir faire avec MM. Bernard, Chaussat et moi, la dissection d'un agneau de trois mois environ, présentant depuis sa naissance une incontinence d'urine avec les symptômes paralytiques suivants que nous avons parfaitement constatés.

« La paralysie du mouvement paraissait complète dans les membres postérieurs qui, roides et étendus, ne pouvaient plus agir sous l'influence de la volonté. Quand l'animal se mouvait, il traînait son train postérieur et se servait uniquement de ses membres antérieurs dont le droit, comme luxé par la mauvaise position, se tenait étendu en dehors pendant le repos.

» On s'est assuré avec soin que l'animal a conservé partout la sensibilité. En outre, on a constaté qu'un léger pincement des membres postérieurs y déterminait des mouvements réflexes très-évidents. Il ne manquait donc que les mouvements volontaires du train postérieur.

» L'agneau a été tué par l'injection dans la jugulaire, d'environ *cinq centigrammes* d'une solution saturée de chlorhydrate de strychnine. Avant la fin de l'injection (qui n'a pas duré plus d'une demi-minute), des convulsions se sont manifestées dans le museau d'abord, puis ont gagné successivement le col, les membres antérieurs, le tronc, et ne sont parvenues qu'en dernier lieu dans les membres postérieurs, où elles ont paru moins intenses que dans les membres antérieurs. Deux minutes après l'injection, l'animal était mort.

» AUTOPSIE. — Le canal vertébral et les enveloppes de la moelle ne présentaient pas d'altération notable. Seulement, au niveau d'un grand nombre de racines rachidiennes et en dehors de la dure-mère, on remarque une matière gélatineuse, incolore, transparente, comme l'humeur hyaloïde qui semble infiltrer le tissu cellulaire qui entoure ces racines. Dans la région lombaire, cette matière gélatiniforme est beaucoup plus abondante. Le cerveau a son volume normal et n'offre rien de particulier. La moelle épinière, qui remplit toute l'étendue du canal vertébral est saine dans les régions cervicale et dorsale. Mais dans la portion lombaire, vers la troisième vertèbre lombaire, la moelle commence à subir une diminution de volume; puis, au niveau de la quatrième vertèbre lombaire, cette atrophie devient brusque et considérable au point de réduire la moelle au tiers tout au plus de son volume. Enfin, vers la cinquième vertèbre lombaire, la moelle épinière reprend sa grosseur et son apparence normales.

» Les deux paires rachidiennes qui proviennent de la partie de moelle atrophiée ne présentent d'altération sensible que dans leurs racines antérieures. Pour l'une, la plus inférieure, la racine antérieure se trouve réduite à quelques tractus filamenteux et d'apparence nacréée. Pour l'autre, l'atrophie ne porte que sur les filaments inférieurs de la racine antérieure. De sorte qu'il y a par ce fait une interruption dans la continuité de la série des racines antérieures par l'absence de deux de ces racines, tandis que la série des racines postérieures reste partout sensiblement intacte.

» Les faisceaux antérieur et postérieur de la moelle paraissent atrophiés au même degré, ce qui contraste avec l'atrophie isolée et limitée aux racines antérieures, ainsi qu'on l'a vu.

» Les sillons antérieur et postérieur peuvent être suivis au niveau de la partie atrophiée de la moelle. Toutefois, en ce point, la pie-mère s'enlève très-difficilement.

» Dans la partie atrophiée de la moelle, la substance grise paraît avoir complètement disparu. » (11 août.)